

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02519

Numéro SIREN : 751 025 065

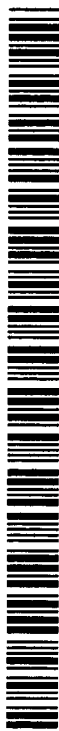
Nom ou dénomination : GROUPE ANJALYS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt A2018/019818

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

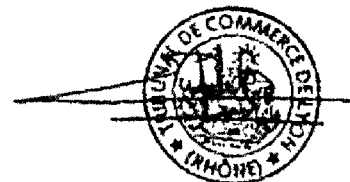
A2018/019818



5067938

Dénomination : GROUPE ANJALYS
Adresse : 34 place Bellecour 69002 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2012B02519
n° d'identification : 751 025 065
n° de dépôt : A2018/019818
Date du dépôt : 11/07/2018

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 22/06/2018



5067938

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2 751 970 euros
Siège social : 34, place Bellecour - 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUI 2018

(...)

SIXIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Grégory LACHCAR, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Paul PEPIN, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler le mandat de Monsieur Grégory LACHCAR en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- de renouveler le mandat de Monsieur Jean-Paul PEPIN en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

(...)

Certifié conforme
Le Président
M. Michel MOUSSA

